

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école de St-Germain-l'Herm

Le Conseil d'École s'est réuni le **28 juin 2022** à 17h00, à l'école de St-Germain-l'Herm.

Étaient présents : Mme LACOUTURE, D.D.E.N. ; Mme JOUSSET, déléguée suppléante des Parents d'élèves ; Mme DESGEORGES, Maire ; Mme Sylvie COURTINE, A.T.S.E.M. ; Mme FARON-BONVALLET et Mme HERVET, enseignantes ; M. PAGNIER, enseignant, directeur de l'école.

Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, M. BILLARD, M. DIEDIC et Mme MAEGHT, délégués des Parents d'élèves.

Mme le Maire nous informe que Mme POUYET n'est plus l'élue en charge des affaires scolaires.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1. Rentrée 2022

Il y a 63 élèves prévus, soit plus qu'actuellement. L'organisation pédagogique a été décidée par les enseignants et annoncée aux parents. Pour rassurer des parents de futurs CP, un moment de visite de l'école et d'échanges a été organisé à Fournols le 14 juin. Classe maternelle, Mme FARON-BONVALLET, 23 élèves ; classe CE1-CE2, M.PAGNIER, 18 élèves ; classe CP-CM, Mme TOUZET à Fournols, 22 élèves. Mme HERVET quitte l'E.N., Mme JEZEQUEL arrive comme titulaire remplaçante, Mme PASTURAL est mutée en Haute Loire.

2. Horaires pause méridienne

Nous avons accepté en mai 2020 de modifier de façon exceptionnelle et temporaire les horaires de cantine. C'était pour répondre à une demande du collège liée à l'urgence et aux contraintes de la pandémie. Aujourd'hui, les circonstances ont heureusement évolué, c'est pourquoi l'école a envoyé une demande de retour aux horaires habituels. Dans un premier temps, le 14 avril, Mme MOUZEYAR, Principale, a indiqué, qu'elle n'est « pas favorable à un début de service à 12h qui impacterait le fonctionnement du collège et en particulier le temps de repas des collégiens ». Le souci des enseignants est le retour au plus tôt à des horaires de classe équilibrés, davantage propices aux apprentissages, entre matinée et après-midi. D'autre part, la convention mise en œuvre au 1er janvier 1996, signée par la Principale du collège, Mme MILIS et par le Maire, M.FAYE, est toujours d'actualité, et indique la plage horaire du déjeuner : 12h/12h50. Mme le Maire indique que nous allons revenir aux horaires officiels à compter de la rentrée (9h/12h – 13h30/16h30), le 1^{er} septembre 2022, en nous efforçant de ne pas déborder sur le temps de repas des collégiens.

3. Fête du RPI, sortie de fin d'année

La fête a eu lieu à Fournols, avec pour thème les danses traditionnelles. L'Amicale laïque et des parents ont organisé le goûter et la buvette.

La sortie à Clermont a permis la visite de la vieille ville le matin, le pique-nique au parc Montjuzet, et la découverte du musée *L'Aventure Michelin* l'après-midi. Merci à l'Amicale laïque qui a financé intégralement ce voyage.

4. Transports scolaires

Cette année, certains transports n'ont pas été assurés quand il y a eu de la neige (La Collange, les 06/12, 10/01 et 01/04), alors que les autres ont fonctionné normalement. Mme le Maire enverra un courrier à la Région, responsable de ce service.

5. Matériel, entretien du bâtiment

La rampe pour l'accès PMR a été installée, elle facilite et sécurise l'accès au rez-de-chaussée de l'école. Une réunion préparatoire de la rentrée a permis aux enseignants, personnels communaux et Maire d'évoquer les petits travaux à effectuer cet été.

6. Vote électronique

Un vote aux élections de délégués des parents est envisagé par l'administration de façon électronique. L'avis du Conseil d'école est sollicité, pour l'éventualité d'une mise en place pour les prochaines élections. Le Conseil d'école est favorable à la l'unanimité.

Question hors ordre du jour : Des parents ont manifesté auprès de la mairie leur souhait d'un allongement de l'horaire de garderie le soir, jusqu' à 18h30 au lieu de 18h. Mme le Maire indique que ce sera mis en place dès la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h.

À St-Germain-l'Herm, le 29 juin 2022

Le directeur, Thierry PAGNIER



Copie transmise à : Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale, Madame le Maire de St-Germain-l'Herm, Mesdames et messieurs les délégués des parents d'élèves, Madame la Déléguée départementale de l'Éducation nationale, les parents d'élèves par affichage devant l'école et insertion dans le site Internet de l'école, l'A.T.S.E.M., les membres de l'Équipe enseignante.